

10 ANS DE DISETTE SALARIALE, CA SUFFIT !



**D'UNE SEULE VOIX
LE 9 AVRIL 2015**



Toulouse, le 18 mars 2015

La multiplication des scandales fiscaux, des schémas de fraudes de plus en plus complexes ont correspondu à une baisse ininterrompue du nombre d'agents aux Finances publiques depuis quinze ans. L'empilement des réformes, les suppressions massives d'effectifs entraînent une dégradation des conditions d'exercice de nos missions

Lors du CTM du 6 octobre 2014, les ministres ont annoncé **la fin de la prime d'intéressement.**



Les mesures proposées lors du dernier groupe de travail ministériel sur les mesures catégorielles sont une insulte aux agents. **Les différents ministres soulignent sans cesse le professionnalisme et l'engagement des agents, en échange de quoi ?** Les efforts consentis depuis plusieurs années devraient se traduire par des mesures inter catégorielles (passage de C en B ou de B en A par exemple). Or l'administration demande toujours plus et propose toujours moins. Par exemple, **dans le cadre du passage de C en B, les collègues cadres C ont aujourd'hui 5 fois moins de promotions qu'il y a 5 ans.**

La CGT exige une augmentation très importante du taux de promotions. Quelles sont les différences fonctionnelles justifiant une sélection pour passer de Contrôleur 2^{ème} classe à Contrôleur 1^{ère} classe ou d'agent administratif à agent administratif principal ? **Le seul but de ce système de sélection est de bloquer les augmentations de traitement des collègues, allant toujours dans le sens d'une plus grande austérité budgétaire.**

Tout cela, combiné au gel de la valeur du point d'indice, entraîne non pas une stagnation du pouvoir d'achat, mais une baisse de celui-ci.

La poursuite du gel de la valeur du point est inacceptable car elle accentue encore la perte du pouvoir d'achat que subissent les personnels de la Fonction publique et qui est aujourd'hui unanimement reconnue. Dans son discours d'introduction à la dernière réunion sur l'avenir de la Fonction publique avec les organisations syndicales (le 10 mars 2015), la ministre Lebranchu a déclaré « Je sais que vous attendez un signal, la **revalorisation du point d'indice. Je n'ai pas aujourd'hui, dans le contexte difficile que vous connaissez, de mandat sur ce point.** »



Ces pertes de pouvoir d'achat, par leur impact négatif sur la consommation de millions d'agents, ne sont pas non plus sans effet sur la relance de la croissance.

Nous réclamons la refonte de la grille indiciaire pour une juste reconnaissance des compétences et des qualifications, l'intégration d'une large partie des primes dans le traitement indiciaire.

Ces enjeux de rémunération et d'évolution de carrière sont cruciaux pour les 5 millions d'agents de la Fonction publique concernés. Ils le sont aussi pour toute la population sur l'ensemble du territoire. La DGFIP, comme l'ensemble de la Fonction publique, est un atout majeur dans la période pour notre société, sa cohésion et son avenir.

Exigeons de toute urgence du gouvernement la juste rémunération de notre travail et le rattrapage de 10 années de disette salariale.

Toutes et tous en grève et en manifestation le 9 avril 2015

RENDEZ VOUS A 10H00 – PLACE ARNAUD BERNARD



Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr